

Rentrée 2022-2023

# Devenez accompagnant d'élèves en situation de handicap !

Vous souhaitez participer à l'inclusion des élèves en situation de handicap et contribuer à développer leur autonomie ?

## Vos missions :

Accompagner l'élève :

- ✓ dans les actes de vie quotidienne
- ✓ dans l'accès aux apprentissages
- ✓ dans les activités de vie sociale et relationnelle

## Vos conditions d'exercice :

En établissements publics et privés de **l'école maternelle au lycée**

Contrat de **20h ou 24h** sur le temps scolaire

*Vous ne serez pas affecté(e) dans un établissement de scolarisation de votre (vos) enfant(s) le cas échéant.*

## Les conditions de recrutement :

L'Education nationale recrute pour un **contrat de 3 ans**, renouvelable une fois, **puis cdisation possible**.

Vous pouvez postuler si vous remplissez **l'une des conditions suivantes** :

- ✓ Titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne
- ✓ Titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins niveau IV (Bac-Bac Pro)
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.